

L'exclusion des Kienthaliens de la Fédération socialiste de la Seine

La Fédération socialiste de la Seine se réunira en congrès, ce matin, à neuf heures, salle de la Bellevilloise, 28, rue Boyer, à l'effet d'examiner la situation politique générale et de déterminer l'action du parti socialiste dans la guerre et pour la paix.

Le congrès d'aujourd'hui — préparatoire au congrès national extraordinaire qui doit se tenir à Bordeaux les 6, 7, 8 et 9 octobre prochain — aura à se prononcer plus particulièrement sur la question de la participation ministérielle des socialistes à tout gouvernement bourgeois et sur le mode d'élection de la commission administrative permanente (comité directeur) et du conseil de direction et d'administration de l'organe officiel du parti, actuellement composé en majeure partie de socialistes majoritaires, parmi lesquels figurent notamment MM. Arthur Groussier, Bracke, Marcel Sembat, Marcel Cachin, députés de la Seine; Fiancette, conseiller municipal de Paris, etc.

Or, les majoritaires ont décidé, en vue d'assurer l'unité d'action, de ne plus « admettre la représentation des kienthaliens, au sein des organismes directeurs ». A cet effet, ils inviteront le congrès à déclarer que l'application de la représentation proportionnelle est suspendue pendant la durée de la guerre.

Jusqu'ici, les délégués au congrès — majoritaires et minoritaires — établissent une liste unique d'un commun accord. A l'avenir, celle des listes en présence qui obtiendra le plus grand nombre de suffrages sera éliminée.

Les socialistes majoritaires se montrent, néanmoins, disposés à établir une liste de représentation proportionnelle avec les minoritaires, mais sous la condition formelle que ces derniers déclarent à leur tour que « la présence des kienthaliens est impossible au sein du parti socialiste ».

La participation ministérielle
Les minoritaires, à leur tour, ont décidé de présenter une motion séparée, concernant la participation ministérielle — qu'ils condamnent en tout état de cause — alors que les majoritaires la subordonnent à différentes conditions, mais sans la reprouver.

Les permissionnaires au travail

Le ministre du Travail a signalé récemment aux préfets l'intérêt qu'il s'attache à ce que les offices publics de placement facilitent de toute manière le placement des soldats permissionnaires qui seraient désireux de trouver, pendant la durée de leur permission, un emploi lucratif dans leur profession.

Sans doute, les services que peuvent fournir ces permissionnaires sont forcément de courte durée, mais ils sont assurément de qualité excellente. Ce sont, en effet, des hommes à capacité physique complète, et dont l'ardeur au travail ne fait pas de doute, puisque c'est leur propre mouvement qui les porte à occuper activement des journées qu'ils pourraient consacrer au repos absolu.

Les employeurs qui seraient disposés à utiliser cette main-d'œuvre sont invités à se mettre en relation avec les offices départementaux de placement qui existent dans tous les départements. En ce qui concerne la région parisienne, il convient de s'adresser à l'office départemental de la Seine qui possède, comme on le sait, quatre services : industrie du vêtement, 38, boulevard Sébastopol, Archives 43-45; manœuvres (hommes), 2 bis, avenue Rapp, Saxe 19-23; gens de maison, 28, rue du Four, Fleurs 03-61; professions diverses, 50, rue de Rivoli, Archives 44-56; à l'office départemental de placement de Seine-et-Oise (à la préfecture de Versailles); à l'office municipal et départemental de placement de Seine-et-Marne (à l'hôtel de ville de Melun).

Relèvement de salaires dans les usines d'aviation

La sentence arbitrale vient d'être rendue par le Comité permanent de conciliation et d'arbitrage de la Seine, au sujet de la demande de relèvement de salaires présentée par les ouvriers des usines d'aviation. Le Comité permanent a estimé, d'accord avec les parties, que le différend intéressait en réalité tous les ouvriers de certaines spécialités travaillant dans les usines de guerre de la région parisienne. Il a décidé, dans sa sentence arbitrale, qu'il y avait lieu d'accorder des avantages spéciaux aux ouvriers professionnels qualifiés qui sont chargés des travaux qui ne peuvent être exécutés aux pièces. Ces ouvriers bénéficieront désormais d'un tarif horaire spécial qui sera affiché incessamment dans toutes les usines de mécanique de Paris et de sa banlieue immédiate.

Le ministre de l'Armement a homologué immédiatement cette décision. En notifiant aux contrôleurs de la main-d'œuvre le nouveau tarif qui apporte une sensible amélioration à la situation d'excellents ouvriers professionnels, j'ai, j'espère, évité les désagréments que le ministre de l'Armement a recommandé de veiller très sérieusement à ce que les ouvriers mobilisés ne reçoivent pas de salaires inférieurs à ceux des ouvriers civils de même capacité occupés dans le même établissement. Des sanctions sévères seraient prises à l'encontre des industriels qui contreviendraient à ces instructions qui ne sont, d'ailleurs, que l'application de la loi du 17 août 1915.

Nos poilus en gare de Rome

(Du correspondant du Petit Journal)

... Septembre 1917. — Le Petit Journal s'est occupé affectueusement des repas des soldats envoyés en permission. On a organisé des haltes dans certaines gares aux heures où l'estomac réclame le cuisinier. Mais il faut penser que, surtout en ce moment de relève des troupes combattant loin de France, les estomacs les plus endurcis et les plus patriotes ont leurs exigences, même à l'étranger, pendant les longs voyages. J'ai trouvé, l'autre soir, en gare de Rome, quatre cents hommes venant de tous les points de la France et allant à Salonique. Les trains du dimanche déversaient dans ce fouillis des foules joyeuses retour de la banlieue, des Castellani, d'Auzio, qui trouvaient ainsi leur Scampagnola augmentée d'une rencontre imprévue.

Nos poilus, fort décemment, entourent la fontaine de la gare et se livrent à de sérieuses ablutions d'Aqua Marcia dont visiblement ils appréciaient les qualités hygiéniques.

— Et celui-là, d'où vient-il pour être noir comme ça ? s'écrie une femme en toilette claire.

— C'est un Sénégalais, lui répond un bleu horizon gouailleur.

La gaieté française

Un groupe griffonné debout, et au crayon, des cartes postales à la famille présente au futur. Les plus heureux absorbent, dans leurs quarts, un peu de lait ou de bouillon que distribuent, dans les pousses et les lazis pas méchants, des dames du *Conforto ai soldati*, la prévoyante et utile société créée pour subvenir précieusement aux premiers besoins urgents des soldats italiens ou alliés arrivant à Rome. Mélange bruisant de bruits bleus de bonnets de police, de chéchia éclatantes ; un lioniste s'est même coiffé d'un haut de forme gris en accordéon, couronné de roses et de rubans. Il se fait traîner, dans une petite voiture à bagages, et passe en revue les soldats italiens qui rient mais qui gardent toutes les issues, balonnées aux fusils, sous les ordres d'éclairs carabiniers, des jeunes gens de 19 à 20 ans qui admirent la gaieté avec laquelle nos poilus vont au devoir. En passant, je demande au farceur : « D'où l'apportez-vous votre képi de haute fantaisie ? » De Lyon, répond-il, heureux qu'on lui ait permis de franchir les cordons italiens ni dépasser les grilles qui entourent les quais de débarquement. Or, les buffets sont situés en dehors de ces grilles. Voilà donc de braves militaires qui vont, avec le sourire, affronter les fatigues, les chaleurs, les moustiques, les balles de Macédoine sans parler des chemins, des fièvres, des traîtrises bulgares et qui, à Rome, vers 9 heures du soir, n'avaient rien à se mettre sous la dent, sauf les prévoyants, mais combien sont-ils sur 400 ? Et, sans gros frais, sans grands dérangements, sans véritables difficultés, par un simple arrangement entre notre mission militaire et le ministère de la Guerre italien, il sera possible d'éviter cet inconvénient.

C'est comme à Livorno, ce matin, me disait un cheminot mobilisé, on est enfermé. C'est certainement la faute aux lascars qui, au commencement, flichaient le camp et ne revenaient que le lendemain du départ du train. Ils ne réfléchissent pas qu'ils nuisaient aux camarades. Ainsi, nous autres, nous voyageons depuis mercredi. Je viens de Bordeaux. Voyage superbe, surtout entre Marseille et Gènes. Puisse combien de tunnels ! Nous avons ramassé des camarades en route. On a bien pensé à nous distribuer des fonds pour notre nourriture pendant le voyage. Mais on ne m'a pas donné les fonds. On ne m'a pas donné les fonds. On ne m'a pas donné les fonds.

Une gentille Romaine en Parisienne glisse, en s'exécutant, des fruits et du pain dans la main du soldat qui, gêné, se hâte de dissimuler l'aubaine dans ses poches.

Touchante fraternité

Autre inconvénient. Toujours dans la gare de la Ville Eternelle. Un zouave khaki essaie d'expliquer à un carabinier qu'il cherche la Croix-Rouge. Il voudrait un cachet pour un camarade que tenaille une horrible migraine. Carabiniers et gris verts, trouvant le front, visiblement font de grands efforts mais ils ne comprennent pas. Enfin, une jeune Française, très à son aise, s'avance et traduit en italien. Mais les factionnaires, des bleus de Rome, n'ont pas le droit de laisser les Français aller s'offrir à servir de guide, dans cette gare sans dessus dessous, — *vera confusione*, disait un vieux monsieur grincheux. Et deux zouaves embolent le pas à la jeune fille qui les mène à la Croix-Rouge, dans un autre corps de bâtiment lointain, où, immédiatement, des officiers, parlant parfaitement le français, s'empressent de satisfaire nos zouaves et remercient leur guide, en s'engageant à faire reconduire les Français au milieu de leurs camarades.

Il y a, manifestement, un chaleureux élan d'amitié fraternelle et durable chez le soldat italien, pour nos militaires surtout depuis que la simultanéité des actions s'est levée sur l'Aisne et autour de Verdun. On confond les victoires françaises et italiennes en victoires communes, mais il ne faudrait pas que cette mutuelle amitié fût, même légèrement, refroidie, par de petites questions éternelles qu'il est facile d'éviter et par de petits inconvénients qui laissent de mauvais souvenirs, auxquels on peut rapidement remédier pour qu'ils ne ternissent en rien, à l'heure de la victoire, l'alliance entre les deux nations sœurs. — P.

LE DÉFENSEUR de M. Turmel étudie le dossier

On attend et l'on ne voit rien venir pouvant apporter une modification à l'état actuel de l'instruction judiciaire et la journée d'hier, au Palais de Justice, a été quelque peu terne. On se réserve pour la semaine prochaine, où la défense représentée par Me Jacques Bonzon prête à affronter avec l'inculpé les interrogations du juge, M. Gilbert, et ayant pris connaissance des pièces de la procédure, pourra se dessiner l'accusation de « commerce avec l'ennemi ».

M. Turmel avait écrit la lettre suivante à Me Jacques Bonzon, pour lui demander de se charger de ses intérêts.

Paris, le 21/9/17.
Mon cher maître,
Je vous confirme la demande que j'ai faite à l'instruction de vous confier ma défense dans le procès qui m'est intenté pour « commerce avec l'ennemi ». Je compte sur votre énergie. La mienne ne vous fera pas défaut. Sentiments dévoués.

L. TURMEL.
4, avenue Saint-Pierre, Paris.

Muni de cette lettre qui l'accréditait, l'avocat s'est présenté à deux heures à M. Gilbert qui aussitôt s'est mis à la disposition de la défense, pour lui communiquer le dossier constitué contre M. Turmel. Le magistrat a fait davantage et cela est de bon augure pour la correction et le loyaute qui devront présider à la lutte inévitablement assez âpre qui va s'engager entre l'accusation et la défense.

Il a remis à Me Bonzon deux mémoires qu'il avait rédigés pour sa défense. M. Turmel et qu'au cours de la perquisition opérée avant-hier chez le député de Guingamp la police avait saisis. Le magistrat a estimé que ces pièces devaient rester entre les mains de la défense et les lui a restituées. C'est mardi, à deux heures, que M. Turmel subira son prochain interrogatoire. Me Bonzon se trouvant à même d'aider son client, puisqu'il aura d'ici là pris copie du dossier.

M. Turmel devra se taire

Comment Me Jacques Bonzon entend-il faire servir sa grande expérience des choses judiciaires à la défense du député des Côtes-du-Nord ? Nous le lui avons demandé. Voici sa réponse :

— Je conduirai ma défense sans aucune préoccupation de parti, vivant moi-même en dehors de la politique. Je n'ai jamais aimé les politiciens, mais j'entends que ce ne soit pas certaine politique qui se retourne contre M. Turmel et que de cette manière on essaie de démolir ce qui reste dans notre pays de démocratie. Certes, je ne connais pas les dessous de la politique, mais j'ai vu, depuis quelques jours dans cette affaire, l'en face la part, mais nous connaissons nos adversaires et nous frapperons, je vous en réponds, aussi haut qu'il le faudra.

D'autre part, l'éminent avocat a exprimé le regret que le député de Guingamp, mauvais juge de ses moyens de défense, se soit livré à des improvisations qui ont faussé ses justifications et explications ; aussi, dorénavant, il devra se taire et attendre. L'on devine que l'attitude de M. Turmel devant le juge sera celle d'un homme qui, pouvant légitimement posséder une somme d'argent, 25.000 francs dans la circonstance, se tient en retrait et attend que l'accusation lui apporte la preuve que cet argent a une source illicite.

Les 25.000 fr. de billets suisses

Dans la matinée, MM. Lescouvé, procureur de la République, et Gilbert, juge d'instruction, se sont rendus à la Chambre des députés, dans les bureaux de la question, et se sont fait remettre la liasse de 25 billets de mille francs suisses trouvés, comme on sait, au bas du placard de M. Turmel, dans le vestiaire des députés. Ces billets sont neufs et appartiennent à deux séries d'émission dont les numéros se suivent. Cette particularité est une indication pour la justice qui voit dans ce fait que cette somme émane de la caisse d'une banque, par exemple, et non pas d'un particulier qui rarement possède une série de billets dont les numéros se suivent sans interruption.

Les deux magistrats sont allés ensuite visiter le vestiaire et plus particulièrement le placard que M. Turmel partageait avec son collègue, M. Ballande, député de Bordeaux. Dans l'après-midi, M. Gilbert a reçu les dépositions du garçon du Palais-Bourbon, M. Cousin, qui a trouvé au bas du placard, tombé d'une planchette supérieure, la liasse des 25 billets de banque. M. Seguy, chef des huissiers du Palais-Bourbon, chef hiérarchique de M. Cousin, à qui celui-ci a remis la somme pour la porter à la question, a été également entendu par le juge d'instruction.

Chez les cheminots

La commission exécutive de la Fédération nationale des cheminots, réunie à Paris, a voté l'ordre du jour dans lequel, considérant que les compagnies ont accordé à une partie de leur personnel une indemnité de vie chère de 630 francs, elle décide de poursuivre l'extension de ce minimum de 630 francs à tous les agents des réseaux métropolitains et coloniaux ainsi que des compagnies secondaires et la liquidation de la pension de retraite pour tous les agents ayant atteint la limite d'âge et demeurés en service.

La crise des transports s'atténue

On est en droit d'espérer que la crise des transports, qui atteignait en février dernier son maximum d'intensité, est en train de se calmer. Seule, une sévère réglementation des transports a pu, à cette époque, conjurer les conséquences dangereuses pour le ravitaillement du pays qui découlaient de l'accroissement énorme du tonnage et d'une diminution des moyens d'action provenant de causes multiples.

C'est ainsi, par exemple, que les transports de vins récoltés en 1916, toujours proportionnés aux besoins de la consommation, ont été achevés avant l'apparition des produits de la récolte 1917, que les fûts d'emballages en retour ont été retournés aux chais en temps utile, etc.

La pénurie de wagons a été comblée dans une très large mesure par les livraisons de matériel commandées depuis 1915 et par l'importation d'un fort contingent de wagons anglais. Pour les locomotives, des livraisons de commandes sont attendues pour cet hiver et d'importantes ressources devaient être fournies à cet égard par l'Amérique.

L'accroissement des ressources en équipages et mécaniciens et en main-d'œuvre pour la réparation fait l'objet d'efforts incessants. En vue, d'ailleurs, de renforcer la main-d'œuvre nécessaire pour assurer avec la plus grande rapidité les déchargements de navires dans les ports maritimes, le ministère des Travaux publics a demandé au service de l'organisation des travailleurs coloniaux l'envoi de Chinois. Un premier contingent de 1.000 hommes vient d'être réparti entre les ports de Bordeaux, de Nantes et de Rouen.

En somme, l'effort fourni par M. Clavell a porté ses fruits : les services de transports se trouvent actuellement dans des conditions relativement favorables pour aborder la période de surabondance de trafic qui se produit toujours à l'automne et pour entreprendre la solution des nouveaux problèmes complexes qui vont surgir du fait des grands courants de ravitaillement américains à envisager.

DANS LES MINISTÈRES

Le cabinet de M. Léon Bourgeois, ministre d'Etat, est ainsi constitué : M. Génie, maître des requêtes au Conseil d'Etat, est chargé de la direction des services et du secrétariat ; M. Rosy est nommé chef adjoint ; Mlle Millard, agrégée de l'Université, est nommée chef du secrétariat.

L'AFFAIRE BOLO PACHA

Quels liens y a-t-il entre les faits reprochés à Paul Bolo pacha avec ceux relevés à la charge de M. Margulies, le richissime étranger incarcéré à Nice, après avoir été d'abord interné dans un camp de concentration ? C'est ce que le capitaine Bouchardon, du 3^e conseil de guerre de Paris, qui dirige l'enquête contre M. Bolo voudrait savoir.

A cet effet, il a envoyé une commission rogatoire à Nice pour que le parquet de cette ville recueille des renseignements sur les points intéressants l'information contre M. Bolo.

Hier, M. Georges Desbous, défenseur de M. Margulies, s'est présenté au capitaine Bouchardon et a eu une conversation avec lui sur la double instruction conduite simultanément à Paris et à Nice.

Ajoutons que M. Doyen, expert-comptable, a fourni des renseignements à l'officier rapporteur touchant l'expertise dont il est chargé.

M. Maurice Long s'occupe de l'approvisionnement en avoine

On nous communique la note suivante : Le ministre du Ravitaillement général a reçu, hier matin, le président de l'Union des grainetiers détaillants de Paris et de la région parisienne, venus l'entretenir de la situation des approvisionnements en avoine pour le printemps.

Le ministre a indiqué au président de l'Union que sur ses instructions, l'Office central des céréales avait pris les mesures que comporte une situation due principalement aux intempéries et qu'il y avait lieu de penser que celle-ci ne tarderait pas à s'améliorer.

Bons de la Défense Nationale

Tout Français a, dans les circonstances actuelles, le devoir absolu d'économiser et de mettre ses économies au service de la Nation. Les Bons de la Défense Nationale lui en donnent le moyen. Ils immobilisent les capitaux engagés pour peu de temps et rapportent un intérêt très avantageux. Voici à quel prix on peut les obtenir :

PRIX NET DES BONS DE DÉFENSE NATIONALE (INTERET DÉDUIT)			
MONTANT DES BONS	SOMME A PAYER POUR AVOIR UN BON REMBOURSABLE DANS	3 MOIS	6 MOIS
100	99 »	97 »	95 »
500	495 »	487 »	475 »
1.000	990 »	975 »	950 »
10.000	9.900 »	9.750 »	9.500 »
50.000	49.500 »	48.750 »	47.500 »
100.000	99.000 »	97.500 »	95.000 »

On trouve les Bons de la Défense Nationale partout : Agents du Trésor, percepteurs, bureaux de poste, agents de change, Banque de France et ses succursales, sociétés de crédit et leurs succursales, dans toutes les banques et chez les notaires.

A TRAVERS PARIS

1146^e jour de guerre
Boucheries, charcuteries, Mâs de volaille : ouverts
Pâtisseries, Confecteries et Chocolateries ouverts
Théâtres, Spectacles et Cinémas : ouverts
Tramways et Métros circulent jusqu'à 11 heures
Bureaux de poste : fermés à 7 heures

Il aimait trop la fresse d'agneau

M. D., boucher aux Halles, s'apercevait, chaque matin, qu'une fresse d'agneau disparaissait de son étal. Il établit un surveillance et ne tarda pas à prendre, au moment où il débouchait une fresse, un nommé Lucien Cognau, 18 ans, habitant rue Verceingtorix. Le voleur déclara que la fresse le poussait à commettre ce vol et que la fresse était pour son déjeuner quotidien. Or, cette pièce de boucherie pèse environ 15 kilos et a une valeur de 12 francs.

Un cycliste livreur, Louis Herment, 30 ans, demeurant rue des Haies au service d'un conseiller de la rue des Francs-Bourgeois, était dernièrement parti en transportant 350 francs à son patron. Il a été arrêté hier à l'un des points de son domicile des bœufs, entre deux bouillottes, et emmené au commissariat plusieurs mois. Il en avait pour plus de 200 francs.

Pas de change
Un concierge d'un immeuble de la rue Notre-Dame-de-Nazareth avait acheté, voilà trois jours, une bicyclette pour en remplacer une qu'il avait volée. Il fut le tout de la laisser vendredi devant sa porte tandis qu'il se trouvait dans sa maison. Lorsqu'il ressortit, la bicyclette avait disparu et le concierge, pour la seconde fois, dut porter plainte contre inconnu.

FAITS DIVERS

Un arabe — Rue Saint-Jacques, dans un débit, Mohamed ben Gaya se prend de querelle avec un consommateur, M. Pierre Ravanel, 37 ans, demeurant 9, rue des Plantes, et le frappe avec une bouteille. M. Ravanel est grièvement blessé à la tête. A l'Hôtel-Dieu.

Un arabe — Quel Conflit, le soldat permissionnaire Louis Vernet, demeurant 57, rue de la Tourelle, tombe en descendant d'un tramway et se blesse grièvement. Au Val-de-Grâce.

Un arabe — Boulevard de la Bastille, hier soir, un camion, conduit par Théophile Mathieu, 45 ans, a été heurté par un tramway. Le camion a été démolit et le conducteur assez grièvement blessé.

Un arabe — Boulevard de Grenelle, au coërs d'une rixe, Léon Gagnaux, 18 ans, électricien, demeurant 91, rue des Entrepreneurs, est frappé d'un coup de couteau à la poitrine. A l'Hôtel-Dieu.

Un arabe — Avenue de Longchamp, Mme Pauline Carjat, 38 ans, demeurant 11, rue Aucelle, s'est affaissée, prise d'un malaise subit. Transportée dans une pharmacie, elle y a succombé.

Un arabe — Rue de Nantes, 27, où elle demeure, Mme Marie Hagen, 55 ans, ménagère, en se servant d'une lampe à essence communale, a fait sauter la lampe. Elle est grièvement brûlée sur tout le corps. A l'Hôtel-Dieu.

LES TRIBUNAUX

Employé de banque, il détournait cent mille francs
Marius Perraud, âgé de 50 ans, abandonna les ordres pour se marier. Il eut quatre enfants. Afin de faire vivre sa famille, il chercha un emploi et en trouva un à la Société Centrale des Banques de Province, rue Cambon. Attaché au service des coffres-forts, on estimait ses services, quand, brusquement, par l'examen de ses comptes, on s'aperçut de détournements de fonds. Il manquait cent mille francs. Arrêté, il a comparu hier devant les assises. Il a reconnu les faits et expliqué ce qu'il avait fait des sommes qu'il s'est appropriées. Une quinzaine de mille francs ont servi à donner du bien-être à sa famille, les quatre-vingt-cinq autres mille francs ont été engloutis dans une affaire de cinéma à la tête de laquelle se trouvait une dame X... en qui l'accusé avait mis toute sa confiance, une héroïne de cour d'assises qui comparut devant le jury de la Seine sous l'accusation d'avoir tué son mari et qui, d'ailleurs, fut acquittée. Après une plaidoirie de Me Alexandre Zévas, Marius Perraud a été condamné à cinq ans de prison.

Le séquestre du théâtre de la Gaîté

Le directeur du théâtre de la Gaîté, M. Charbonnel, ayant été mobilisé, force fut de nommer un séquestre qui fut M. Duplay, secrétaire de l'Association des directeurs de théâtre, chargé de sauvegarder les intérêts généraux de l'établissement. Récemment, M. Charbonnel vendit ses droits qu'il tenait d'un contrat passé avec la Ville de Paris et des commanditaires à un M. Biard. Hier, celui-ci demandait au juge des référés la levée du séquestre afin de prendre possession de ses fonctions directrices. Après les observations de Me Simon-Jaquin et Duplay, le magistrat repoussa la demande de levée de séquestre, les cahiers des charges ne permettant pas au directeur du théâtre de céder ses droits sans l'autorisation de la Ville de Paris.

Le ministre du Travail solutionne un différend relatif à la vie chère

Aux mines de Carmaux, un différend relatif à la question de l'indemnité de vie chère était pendante, depuis le mois de juin, entre la Compagnie des mines de Carmaux et ses ouvriers.

La question prit, au début de septembre, un caractère particulièrement aigu et il était à craindre qu'une cessation de travail ne s'ensuivît. C'est alors que les deux parties s'en remirent au ministre du Travail qui, à la date du 12 septembre, émit l'avis suivant :

Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, considérant qu'une convention a été passée à la date du 4 juin dernier entre les représentants de la Société des mines de Carmaux et les représentants de ses ouvriers, en présence de M. le préfet du Tarn ; Que des doutes se sont élevés sur la question de savoir si les conditions auxquelles la Société s'était engagée à payer une indemnité supplémentaire de vie chère pour le mois de mai, comme pour le mois de juin, s'étaient réalisées ; qu'il résulte de l'ensemble des faits et circonstances qui ont suivi cette convention du 4 juillet que les ouvriers ont pu de bonne foi considérer comme immédiatement exécutoire l'engagement conditionnel de la Société ;

Prisant acte, d'autre part, des dispositions générales et concordantes manifestées par le Conseil d'administration de la Société ; Estime que le paiement d'une somme équivalente à l'indemnité supplémentaire de vie chère allouée à chaque ouvrier pendant le mois de juin 1917 tiendra pour un compte équitable des arguments produits de part et d'autre et des réclamations accessoires entre lesquelles il est arbitre.

« Le ministre ne doute pas que cette solution soit de nature à maintenir entre la Société et son personnel les rapports de confiance mutuelle qui sont indispensables au développement de la production houillère et nécessaires aux besoins de la défense nationale. »

La solution proposée par le ministre fut acceptée par le Conseil d'administration de la Compagnie, le 13 septembre.

Elle fut proposée aux ouvriers mineurs le 16 septembre dernier. Ceux-ci « considérant que le devoir, en ce moment, est que chacun doit accomplir son devoir là où il est placé ; que les besoins de la défense nationale demandent impérieusement que chacun fasse son devoir » décidèrent d'accepter la même solution.

La réorganisation de la police

Au ministère de l'Intérieur s'est tenue, hier, sous la présidence de M. Steeg, une première réunion en vue de discuter, conformément aux décisions du Conseil des ministres, les conditions dans lesquelles seront assurés désormais le fonctionnement et la centralisation des divers organismes de la police nationale.

Assistaient à cette réunion, qui se tiendra désormais chaque semaine, le préfet de police, le directeur de la Sûreté générale, et les représentants des ministères de l'Intérieur, de la Guerre, de la Marine et du général commandant en chef.

Le Courrier de Washington

adapté par

MARCEL ALLAIN

est une intrigue tour à tour angoissante et tendre qui captivera tous nos lecteurs et dont tous iront, chaque semaine, applaudir les épisodes dans les grands cinémas qui projettent les Films Pathé



ÉCHOS

La Lanterne qui, depuis la guerre, avait fait une édition de l'après-midi, reparaitra à partir du 1^{er} octobre, le matin. Les rédacteurs politiques seraient MM. Marcel Sembat, Georges Fousnot et Maurice Allard, ancien député du Var.

Une matinée organisée par le Groupement Choral (Valenciennes, Anzin et environs) au profit des prisonniers de guerre, aura lieu dimanche prochain, 30 septembre, dans la Salle des Fêtes du Petit Journal. On trouve des billets dans les bureaux du Petit Journal.

M. Médil Mac Cormick, député américain, visitera prochainement le front belge. Il sera reçu au grand quartier général.

que notre chien s'approche de lui, Marius envoie dans le vide un formidable coup de pied, dans le but d'éloigner l'animal, mais pour montrer aussi qu'il sait dresser les cabots, comme il dit.

Voilà déjà près d'une heure que nous sommes arrêtés et nous n'avons encore rien vu.

Allons-nous être obligés de nous remettre en route sans résultat ou de passer la nuit sous bois ?

Faucheux est d'avis de faire une battue dans les environs, mais je m'y oppose avec énergie.

A quoi bon, en effet, nous exposer aux coups d'un ennemi invisible ? Ne vaut-il pas mieux attendre qu'il paraisse et lui tomber dessus avec la rapidité de la foudre ?

Nous attendrons donc. Si l'auto grise ne se montre pas aujourd'hui, elle se montrera sûrement demain. Il faut bien s'en rendre compte. Du moment qu'elle voyage aussi facilement dans nos lignes, c'est qu'elle a obtenu tous les renseignements, tous les laissez-passer possibles et, puisqu'on lui a délivré des papiers lui permettant de circuler librement partout, il est probable qu'elle a su mettre dans son jeu d'habiles influences et tromper les officiers du G. O. G.

ARNOLD GALOPIN.

(A suivre.)

FEUILLETON du Petit Journal du 29 Septembre 1917

LES PETITS BLEUS DE LA 8^{me}

DEUXIÈME PARTIE

LA DAME EN GRIS

XII. — Où le chauffeur Marius fait la mauvaise tête (Suite)

Marius nous tend sa carte. Nous la déplaçons immédiatement et, après de laborieuses recherches, finissons par repérer l'endroit où nous nous trouvons.

— C'est bien, dis-je... demeurons ici... cette route est celle qui conduit directement à notre cantonnement... la voiture de la dame en gris ne peut suivre un autre chemin.

— Ne crois-tu pas, répond mon ami Faucheux en hochant la tête, que nous risquons de faire chouer blanc en restant ici ?

— Et que voudrais-tu faire, toi ?

— C'est vrai... la situation est assez délicate... En somme nous allons nous tenir à l'affût et onardner la voiture dès qu'elle apparaîtra.

— C'est, en effet, le seul moyen de l'arrêter.

— Mais le commandant nous a bien recommandé de ramener la dame vivante.

— On fera tout ce qu'on pourra pour me

pas la tuer, mais si elle se démolit en tombant avec sa guimbarde, tant pis !... Il vaut encore mieux qu'elle se casse la figure, mais qu'on n'entende plus parler d'elle et de ses chiens.

Comme on le voit, notre plan d'attaque est d'une simplicité élémentaire... Peut-être trouverons-nous mieux, mais, en attendant, il faut mettre cette grelinde dans l'impossibilité de nous nuire.

— Nous ordonnons à Marius de se dissimuler avec sa voiture derrière un taillis qui se trouve un peu en retrait de la route, et le chauffeur obéit sans murmurer.

Il fait reculer son auto, se place à l'endroit désigné, puis, après avoir vérifié ses pneus que les pierres ont légèrement écorchés, il s'installe sur son siège et, tirant un roman de sa poche, se met à lire avec passion.

Dis donc, mon vieux, lui dit Faucheux, c'est très très très la lecture, mais tu sais que nous sommes ici dans une zone dangereuse... faudrait voir à être prêt à tout.

Marius qui est d'un caractère indépendant — trop, peut-être — accepte assez mal cette observation et répond d'un ton aigre :

— Pourvu que je sois prêt à partir quand il

COMMENT l'armée russe doit être réorganisée

Petrograd, 22 Septembre. — De retour du quartier général, le nouveau ministre de la Guerre, le général Vorkhovsky, a fait au bureau du Comité exécutif du conseil des députés ouvriers et soldats un long rapport sur la situation de l'armée et exposé son programme.

Le ministre a déclaré :
« Avant tout, il existe deux façons de réorganiser l'armée : la première consiste à l'organiser par des mesures répressives et sanglantes, la seconde par l'implantation dans les masses militaires des idées saines de discipline. La première manière est celle de l'ancien général Korniloff, manière fautive et dangereuse, car l'armée actuelle est tout le peuple en armes. La seconde manière, dit le ministre, est la mienne. Je l'ai appliquée à Moscou, où elle a produit d'excellents résultats. Je vais la mettre à exécution sur tous les fronts et à l'arrière. »

L'épuration des officiers

Le général Vorkhovsky a constaté ensuite que la folle aventure du général Korniloff a sérieusement compromis de nouveaux rapports entre les soldats et leurs officiers. Pour y parer, le gouvernement a décidé de remplacer tout le commandement ne jouissant pas de la confiance des troupes par d'autres chefs, indépendamment de leurs grades, mais à condition qu'ils soient versés dans la conduite des opérations militaires et qu'ils ne suscitent aucun doute au point de vue politique.

Le ministre a ajouté : « Le chef d'état-major du généralissime, général Alexeïeff, ne peut pas rester à son poste, car il ne comprend pas la psychologie des troupes contemporaines. »

Tout le grand quartier sera réformé et une personnalité jouissant de la confiance générale sera mise à sa tête. »

La réduction des effectifs

Un autre problème très important, a continué le ministre, est celui de la réduction des effectifs de l'armée, dont la composition numérique ne correspond pas aux forces économiques du pays.

Notre peuple ne peut pas supporter une pareille armée. La cause en est à sa fausse construction technique. En effet, un dixième seulement de tous les mobilisés sont au front, alors que neuf dixièmes se trouvent à l'arrière, englobés dans d'énormes réserves pour leur entretien. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de réduire d'un tiers les effectifs des diverses organisations militaires sur le front de l'arrière, sans toucher toutefois au nombre des soldats de l'armée active ni à celui des canons et des mitrailleuses.

Un ordre du jour à l'armée

Petrograd, 22 Septembre. — Par un ordre du jour en date du 21 septembre à l'armée et à la flotte, le gouvernement provisoire déclare :

« L'élément de Korniloff a fait naître chez les soldats et les matelots de la méfiance à l'égard des chefs, ébranlant la cohésion de l'armée. »

Le gouvernement proclame que la majorité des officiers sont fidèles à la République, acceptent un petit groupe ayant trahi la confiance du gouvernement. Par suite, toute campagne ultérieure semant la méfiance contre le personnel du commandement détruit les forces combattives de l'armée et les auteurs d'une pareille propagande sont des criminels devant la République, puisqu'ils abolissent le seul fondement pouvant sauver la Russie.

Le gouvernement provisoire déclare :

1° Tous les chefs qui n'ont pas la capacité de diriger les troupes avec le travail d'affermissement du régime républicain en Russie seront remplacés par le grand état-major, la mesure ou il est impliqué dans l'élément Korniloff, sera remplacé ;

2° Les troupes qui ont participé à l'émeute seront éloignées du quartier du grand état-major et remplacées par des troupes fidèles ;

3° Tous les coupables qui ont manifesté leur mauvaise volonté pendant l'émeute Korniloff seront traduits en justice ;

4° Le gouvernement réclame de l'armée et de la flotte le retour à la vie normale, la pleine liberté d'action des chefs dans les opérations militaires et de l'instruction ;

5° Le gouvernement ordonne la remise aux autorités de toute personne arrêtée pendant la dernière crise et l'instruction sévère de tous les cas de meurtre des chefs ;

6° Les personnes qui ont mis à mort par suspicion leurs officiers et qui ont été arrêtées seront traitées en justice et le gouvernement attirera l'attention sur le danger que présentent pour la République ces actes arbitraires.

Les causes du départ d'Alexeïeff

Petrograd, 22 Septembre. — Les journaux publient une note conçue à peu près dans les mêmes termes, assurant que le départ du général Alexeïeff n'a aucun caractère politique n'est pas motivé par un malentendu avec M. Korinsky.

Le général Alexeïeff quitterait l'état-major après avoir constaté l'impossibilité de réaliser ce qu'il s'était proposé.

La Gazette de la Bourse ajoute que le général Alexeïeff a fait également remarquer à M. Korinsky qu'il ne peut rester à son poste, étant donné l'atmosphère qui règne au quartier général, en raison de la méfiance manifestée par quelques troupes à l'égard du haut commandement.

Le gouvernement élabore à ce sujet un ordre du jour dans lequel il invitera les troupes à avoir confiance dans le haut commandement maintenant réorganisé.

La garde de Korniloff

Petrograd, 21 Septembre. — On télégraphie de Mohileff :

M. Korinsky, qui est toujours au quartier général, y a fait venir plusieurs généraux, dont les généraux Tchermisloff, ancien commandant du front sud-ouest, et Doukhonine, chef d'état-major sur le front ouest.

Etant donné le manque de surveillance sur le général Korniloff, ses complices et ses partisans, le Soviet de Mohileff a insisté sur leur transfert à la prison municipale. Le Soviet a signalé aussi à M. Korinsky l'attitude équivoque du bataillon dit « de Korniloff », qui, étant proposé à sa garde, ne cache pas ses sympathies pour l'ancien généralissime. M. Korinsky a ordonné aussitôt au bataillon de Mohileff de confier la garde des détenus au bataillon des chevaliers de Saint-Georges.

Officiers remis en liberté

Petrograd, 22 Septembre. — Au cours du Conseil des ministres, le ministre de la Justice a fait un rapport sur les premiers résultats de l'enquête ouverte au sujet des officiers arrêtés à la suite de la tentative du général Korniloff. Il en résulte que la plupart n'y ayant pris aucune part seront remis immédiatement en liberté.

Activité de l'artillerie sur le front de l'Aisne

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

22 Septembre, 14 heures.

Lutte d'artillerie assez vive en différents points du front de l'Aisne. Des coups de main ennemis tentés vers les petits postes, vers La Roquette, au sud de la Miette, et dans la région au nord-ouest de Reims ont échoué sous nos feux.

Actions d'artillerie courtes et violentes en Champagne et sur les deux rives de la Meuse.

Rien à signaler sur le reste du front.

22 Septembre, 23 heures.

Activité marquée des deux artilleries sur tout le front de l'Aisne, notamment vers la ferme Mennejean, dans les régions de Cerny et de Courcy.

En Champagne, les Allemands ont prononcé une attaque sur nos positions entre Maisons-de-Champagne et la Main-de-Massiges. Quelques fractions ennemies ont pu aborder nos lignes et prendre pied dans un élément de tranchée d'où nous les avons rejetés après un vif combat.

De notre côté, nous avons pénétré dans une tranchée allemande vers Beauséjour, détruit des abris et ramené du matériel.

Sur la rive droite de la Meuse, actions d'artillerie assez vives vers Bezonvaux.

En Haute-Alsace, rencontre de patrouilles à l'est de Seppois.

Rien à signaler sur le reste du front.

Dans la période du 10 au 20 septembre, quinze avions et un ballon captif allemands ont été abattus par nos pilotes. En outre, 29 appareils ennemis ont dû atterrir désemparés dans leurs lignes à la suite de combats.

COMMUNIQUÉS DES ALLIÉS

Très vifs duels d'artillerie sur le front italien

Rome, 22 Septembre. — (Officiel). — Pendant la journée d'hier, sur tout le front, on a eu lieu des duels très vifs d'artillerie, plus intenses dans le Haut Cordevio, dans la région de Kal (plateau de Bainsizza) et dans le secteur de Selo (Carso).

Dans des actions entre patrouilles, au nord-est de Gorizia, quelques prisonniers ont été capturés.

La nuit dernière, trois de nos dirigeables ont exécuté une action offensive sur les avions ennemis, dans le secteur de Chitovo, sur la gare et sur les baraquements de Grubovo, et sur les voies ferrées, au nord-est de Prosecco. L'opération, rendue assez difficile par un changement subit des conditions atmosphériques devenues défavorables et par le tir intense et bien ajusté de l'ennemi, a été brillamment accomplie et les objectifs ont été atteints avec quatre tonnes de projectiles.

Les effets de la propagande boche en Argentine

Buenos-Aires, 22 Septembre. — Une partie du personnel du chemin de fer central argentin s'est mis en grève.

On signale un nouvel attentat dans la province de Buenos-Aires où un pont a été dynamité.

La situation s'aggrave à Rosario où des milliers de grévistes attaquent les soldats. Le ministre de la Guerre a proposé au cabinet de déclarer l'état de siège. — (Havas.)

Le Gouvernement argentin hésite mais la Chambre est pour la rupture

Buenos-Aires, 22 Septembre. — Quelques ministres déclarent qu'il est inexact que le gouvernement ait décidé de déclarer la guerre à l'Allemagne ; ils estiment qu'il s'agit d'exaspération provoquée d'un certain groupe de parlementaires.

D'autres ministres sont très réservés, mais laissent entendre qu'une rupture est possible si l'Allemagne ne donne pas d'explications sur certains points.

Le gouvernement aurait envoyé une nouvelle réclamation à Berlin, mais il s'attend de ne pas recevoir de réponse.

La rupture avec l'Allemagne dépend de l'attitude du congrès de demain. Les opinions dans le gouvernement seraient encore divisées, mais la majorité des députés est favorable à la rupture. — (Havas.)

LE ROI D'ANGLETERRE

visite un chantier naval belge

(Du correspondant du Petit Journal)

Le Havre, 22 Septembre. — Le roi George a visité les chantiers navals de Whitehead, près de Glasgow, créés par MM. Brys et Gyslen, et appartenant aujourd'hui au Lloyd Royal Belge. Il y a dix-huit mois environ, MM. Brys et Gyslen achetaient ces chantiers anciens défectueux et mal outillés, les transformant de fond en comble et installant une machinerie ultra-moderne. Aujourd'hui, ces chantiers sont en pleine activité ; ils ont déjà lancé deux navires et trois autres sont actuellement en chantier, dont un grand cargo-boat de 10.000 tonnes ; six cents ouvriers sont occupés sur les travaux.

Le roi d'Angleterre avait, spontanément, manifesté le désir de reconnaître les magnifiques efforts des Belges en allant visiter les chantiers au cours de son récent voyage à Glasgow. Arrivé aux chantiers à onze heures du matin, accompagné d'une suite nombreuse d'officiers de la marine et de l'armée, le roi a été reçu à l'entrée des chantiers par les administrateurs du Lloyd Royal Belge, MM. Brys, Gyslen, M. le chevalier Carton de Wiart, M. Kreglinger, administrateur, et M. Borgers, commissaire.

Après avoir parcouru tous les ateliers et inspecté les « berths » où les navires sont en montage, le roi s'est retiré, acclamé par les ouvriers et non sans avoir encore complimenté très aimablement la direction. En prenant congé du chevalier Carton de Wiart, il lui a dit à haute voix, faisant allusion à la bravoure de son parent : « Je vous félicite du magnifique courage de votre cousin, le général Carton de Wiart ; c'est un des plus splendides soldats de mon armée et j'ai été vraiment heureux de pouvoir lui remettre, il y a quelques mois, la Victoria Cross. »

Lutte toujours violente au sud de la route d'Ypres à Menin

22 Septembre, 22 heures 50.

La lutte a encore été violente aujourd'hui au sud de la route d'Ypres à Menin. L'ennemi s'est efforcé avec une grande énergie, mais sans succès, de reprendre pied sur la crête Tower-Hamlet. Trois puissantes contre-attaques lancées au nord de Tower-Hamlet ont été entièrement rejetées par des troupes de Durham. Plus au sud, les attaques successives ont contraint nos éléments avancés à céder une partie du terrain conquis hier matin, mais la totalité des positions enlevées par nous dans la journée du 20 demeure définitivement entre nos mains.

Sur le reste du front de bataille, l'ennemi n'a tenté aucune autre contre-attaque. Les deux artilleries demeurent très actives sur toute l'étendue du front. Un coup de main tenté par les Allemands ce matin vers la route d'Arras à Cambrai a été pris sous nos feux et n'a pu se développer.

Un raid exécuté avec succès par nos troupes à l'est de Monchy-le-Preux nous a permis de faire un certain nombre de prisonniers sans nous causer aucune perte.

Le temps qui s'est amélioré hier a permis à l'aviation de déployer une grande activité. Les aéroplanes et ballons d'artillerie ont pu exécuter beaucoup d'excellent travail et diriger le tir de nos canons sur les abris ennemis, les troupes établies dans les tranchées et entonnoirs et d'autres objectifs mobiles. Nos pilotes, opérant à faible hauteur, ont continué à harceler l'infanterie et les convois ennemis dans les zones avant et arrière. Les opérations de bombardement ont été également poursuivies. Quatre tonnes d'explosifs ont été jetées dans la journée sur les gares de Roulers et Ledeghen, ainsi que sur des colonnes de convois et de troupes sur la route de Menin à Ypres. Les troupes et convois qui se trouvaient sur cette route ont été, en outre, attaqués à la mitrailleuse ; plusieurs milliers de coups ont été tirés à hauteur d'environ 120 mètres.

L'aviation allemande s'est montrée extrêmement active et agressive jusqu'à l'après-midi. A ce moment son activité s'est fort ralentie et les pilotes restant tout à fait à l'est des lignes étaient tout à fait désemparés. Dix appareils ennemis ont été abattus en combats aériens et huit autres contraints d'atterrir désemparés. Il convient d'ajouter au total des aéroplanes allemands détruits dans la journée du 20 un appareil abattu par nos feux d'infanterie.

Deux de nos avions ne sont pas rentrés hier. Deux d'entre eux ont disparu au cours d'une expédition de bombardement de nuit.

La leçon de l'avance anglaise

Londres, 22 Septembre. — L'avance, brillamment réussie, démontre une fois de plus que les Allemands sont totalement impuissants à empêcher les Anglais d'accomplir leurs attaques, mais qu'ils échouent aussi dans leurs tentatives pour reprendre les positions perdues. La bataille de la Somme, la prise de Vimy et la capture des collines de Messines, pour ne faire mention que de ces victoires, prouvent aux Allemands qu'aucune défensive ne peut arrêter l'avance d'une armée bien équipée d'armes modernes, habile aux tactiques modernes et animée de confiance et de détermination. — (Morning Post.)

L'infamie de la diplomatie allemande

New-York, 22 Septembre. — Le Sun écrit que la véritable importance de la publication de la dépêche du comte Bernstorff consiste dans la révélation du caractère infâme de la diplomatie allemande. Les affaires Luxemburg, Zimmermann et Bernstorff sont suffisantes pour rendre suspect tout diplomate allemand dans les pays neutres.

De la Tribune : « Le germanisme ou la civilisation doit périr. Il est préférable de mourir dans les tranchées que de vivre dans un monde où le poison et le poignard allemands menacent sans cesse ceux dont les droits gênent la suprématie allemande. » — (Havas.)

UNE VIEILLE RENTIÈRE

étranglée chez elle

Marseille, 22 Septembre. — Un mystérieux assassinat, qui aurait été commis hier soir, a été découvert ce matin rue de Loup, dans le quartier de l'hôpital militaire.

La victime est une vieille rentière, Mme Falconnet de Givry, veuve d'un ancien commissaire-priseur, qui vivait seule, et très modestement d'ailleurs, dans un petit appartement de trois pièces, situé à un deuxième étage.

La malheureuse femme aurait été assaillie brusquement chez elle, hier, au moment où elle allait se mettre à table ; elle n'avait pas encore touché au repas servi dans sa cuisine. La laitière, qui lui apportait son lait chaque matin, ayant constaté un grand désordre dans l'appartement, donna l'alarme dans la maison, et c'est alors que Mme Falconnet de Givry fut trouvée étranglée sur un canapé dans sa chambre à coucher. La victime avait un mouchoir fortement serré autour du cou et du sang sortait de ses oreilles.

Il résulte des premières constatations que le vol a été le mobile de ce crime odieux, mais on n'en connaît point encore l'importance. Les empreintes digitales relevées sur divers objets semblent indiquer que le vol et l'assassinat ont été commis par plusieurs individus.

Le retour des rapatriés

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)

Evian-les-Bains, 22 Septembre. — Hier soir sont arrivés 483 rapatriés de Courcelles-Lès-Lens, Novelles-Godault, Hénil-Liétard, Drocourt, Marquette, Wambrechies, Pérenchies, Denlemont, Comines, Saint-André et Frellinghen. Ce matin, le convoi comprenait 462 rapatriés de Montigny-é-Gohelle, Liévin, Courcelles-Lès-Lens, Novelles-Godault, Wambrechies, Marquette et Saint-André. Ils seront rapatriés dans les Basses-Pyrénées et dans la Gironde.

CE QUE DIT LA PRESSE

La réponse des empires centraux à la note du Pape

JOURNAUX FRANÇAIS

Da Gaulois (M. Arthur Meyer) : La note des deux chancelleries, presque identique dans la forme, est presque filiale de la part de l'empereur d'Autriche, qui adresse sa réponse directement au Saint-Père ; elle est seulement correcte de la part du ministre d'Allemagne qui envoie la sienne au cardinal Garrat ; mais les deux notes se rencontrent dans une imprécision évidente, concertée, imprécision que n'avaient pas fait pressentir les feuilles allemandes dans les commentaires qu'ils en avaient précédemment donnés.

Du Figaro (M. Alfred Capus) : La note, dans sa teneur générale, est vide de sens. Non seulement elle ne renferme aucune indication nette et concrète, mais elle trouve encore le moyen de rendre plus épaisse l'obscurité des notes et des discours précédents. Si elle signifie quelque chose, c'est ceci : « Le gouvernement du kaiser continuera la guerre tant qu'il aura l'espoir d'établir la domination allemande sur l'Europe. Jusque-là, il ne renoncera ni à occuper la Belgique, ni à rester maître de la Pologne, ni à rectifier ses frontières de l'ouest au détriment de la France. » L'ambition de l'impérialisme est exactement aujourd'hui ce qu'elle était hier. Elle avait rêché un instant, mais les événements de Russie lui ont rendu toute son audace. Une puerile invocation au droit, une acceptation vague et conditionnelle — sans qu'on fixe même les conditions — d'une organisation nouvelle des rapports entre civilisés, après la guerre, tout cela ne sert qu'à recouvrir une frénésie de conquêtes inavouable.

De la Libre Parole (M. Joseph Denais) : Les précisions de la lettre de Benoît XV n'ont pu faire sortir Guillaume II et Charles I^{er} de leur mutisme.

Nous voici délivrés de la sottise qui persistait à présenter faussement nos ennemis comme pris à traiter loyalement de la paix. Ce n'est pas un mince service que le Pape a rendu à la cause de la paix durable, fondée sur la justice et sur le droit.

Nos canons et nos admirables soldats feront le reste.

De l'Événement (M. Pierre Bertrand) : Jamais documents attendus avec plus d'impatience n'ont paru plus vides et moins intéressants. Il est vraisemblable que Benoît XV lui-même en éprouvera une impression pénible. Toutes ses propositions précises sont dédaigneusement passées sous silence.

De la Radicale (M. G. Près) : Cette réponse est un monument de casuistique diplomatique complet. Il fait étalage de beaux sentiments, assure que l'Allemagne et l'Autriche désirent la paix, mais reste dans le domaine des généralités, en ce qui concerne les moyens de l'obtenir.

Toutefois, l'empereur Guillaume, qui sait fort bien où le bat le blesse, croit devoir affirmer qu'il n'est pas responsable des causes de la guerre. Des mots, une équivoque persistante, telles sont les caractéristiques du document.

De la Victoire (M. Gastave Hervé) : Pas l'ombre d'une réponse dans la note des deux empires.

Eux ont traité mot sur l'évacuation de la Belgique ! Sur l'Alsace-Lorraine, silence ! Sur Trente et Trieste, silence ! Sur les Serbes d'Autriche-Hongrie, silence ! Sur les Roumains de Transylvanie, silence ! Sur la Pologne, silence !

Très Saint-Père, demandez donc au Kaiser de Berlin et à celui de Vienne s'ils prennent tous les Alliés pour des... maximalistes russes !

De la République Française (M. L. Marcelin) : M. Ribot a dit, l'autre jour, à la Chambre, que les Alliés attendaient la réponse des empires centraux. Maintenant qu'elle est publiée, nous pensons qu'ils ne tarderont pas à faire connaître la leur.

L'occasion est excellente pour opposer, au regard du chef de l'État catholique et de l'Empereur civilisé tout entier, la loyauté et la fourberie, la vérité et le mensonge, le droit à la barbarie.

Du Petit Bleu (M. Alfred Oulman) : Et maintenant que les empires centraux ont répondu pompeusement et vaguement à la note papale, comme ils avaient répondu à la note du président Wilson... la guerre continue.

Du Messagero : Comme d'habitude, lorsqu'il s'agit de spéculer et de descendre sur le terrain des faits, la loquacité mensongère du Kaiser et de son gouvernement se fait tout d'un coup. Les réponses impériales à la note du Pape consacrent devant la conscience des Alliés et le monde civilisé l'échec auquel, soit par son contenu, soit à cause du moment où elle est venue, elle était inévitablement destinée l'initiative papale.

De la Tribune : La note de l'Allemagne, qui est signée du Kaiser, est rédigée en termes vagues sur toute la ligne, celle de l'Autriche constitue un appel direct de l'empereur au Souverain Pontife et reconnaît l'existence de questions positives à régler. Dans l'ensemble les deux notes sont de ces courtes réponses dans lesquelles, pour éviter d'aborder des questions brûlantes, on se borne à recopier la lettre à laquelle on doit répondre.

La seule conclusion qui soit à tirer est que le Pape n'a pas atteint son but à amener les empires centraux à révéler leurs intentions.

JOURNAUX ITALIENS

De la Tribuna : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

JOURNAUX AUTRICHIENS

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Gazette de Voss : Le silence de la réponse aux questions territoriales est précisément ce qui lui donne sa valeur, car on évite ainsi de soulever les passions.

De la Gazette de la Croix : Les ennemis de l'Allemagne ne peuvent pas ne pas désirer entrer en négociations.

De la Post : Le gouvernement ne fera aucune concession non payée de retour.

Du Vorwaerts : La note reflète les opinions de la majorité du Reichstag et des socialistes allemands. A noter la chaleur avec laquelle la réponse parle du désarmement.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'obstacles à la paix sans annexions, ni indemnités, telle que le propose le Pape.

De la Fremdenblatt : La monarchie autrichienne, qui n'a pris l'habitude de se défendre, a déclaré à plusieurs reprises que les organes les plus qualifiés qu'elle n'est décidée à combattre qu'au long terme que son existence et son libre développement seront menacés. Dès qu'elle cessera de résister, les questions de sécurité et d'intégrité de l'empire et que nous n'aurons plus d'entraves à notre développement économique, nous aurons atteint nos buts de guerre. Les propositions du Pape nous paraissent à nous, pour une satisfaction. Par suite l'empereur y accède pleinement. Si les ennemis les accueillent de la même façon, il en résultera naturellement qu'il y aura plus du côté autrichien d'

